



SEANCE DU 28 JUN 2018

Date d'envoi de la convocation : 22 Juin 2018

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 158
Nombre de votants : 193
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique HEBERT

L'an deux mille dix-huit, le **Jeudi 28 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de la Hague à Beaumont-Hague à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, LEBUNETEL Gilbert suppléant de ANTOINE Joanna, ARLIX Jean (à partir de 19h05), ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h55), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), LEGENDRE Michel suppléant de BELLIOT DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, LAIDET Serge suppléant de CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMER Christian, FEUILLY Emile, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise (jusqu'à 20h20), HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h30), HEBERT Dominique, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 20h00), HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc (jusqu'à 21h40), JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (à partir de 19h58), LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël (jusqu'à 20h20), LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h19), MIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (jusqu'à 20h20), COUTANCEAU Martine suppléante de MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri (jusqu'à 20h23), MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Héléne, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à 19h40), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARLIX Jean à HAMELIN Jacques (jusqu'à son arrivée à 19h05), BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri (jusqu'à son départ à 20h23), BASTIAN Frédéric à GOSELIN-FLEURY Geneviève (à partir de 20h55), BELHOMME Jérôme à REBOURS Sébastien (jusqu'à son arrivée à 19h05), BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie CAUVIN Bernard à GRUNEWALD Martine, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, CUNY Daniel à BOURDON Cyril, D'AIGREMONT Jean-Marie à ASSELINE Yves, DELAPLACE Henry à PARENT Gérard, DIGARD Antoine à BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), DRUEZ Yveline à LERENDU Patrick, FEUARDANT Marc à HAMELIN Jean, FEUILLY Hervé à TIFFREAU Danièle, GESNOUIN Marie-Claude à LAINÉ Sylvie, GODEFROY Annick à LEFAIX-VERON Odile, GOSELIN Albert à MAIGNAN Martial, GROULT André à CASTELEIN Christèle, HAMEL Bernard à LECOQ Jacques, HAMON-BARBE Françoise à ROUSVOAL Camille (à partir de 20h20), HAYE Laurent à HAMON Myriam (à partir de 19h30), HENRY Yves à JOUAUX Joël, HOULLEGATTE Jean-Michel à POUTAS Louis (à partir de 20h00), JOLY Jean-Marc à VIVIER Nicolas (à partir de 21h40), LAFOSSE Michel à FAUDEMÉR Christian, LALOË Evelyne à DUFOUR Luc, LAMOTTE Jean-François à GUERIN Alain, LAUNOY Claudie à ARRIVÉ Benoît, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (jusqu'à 19h58), LEBONNOIS Marie-Françoise à VIGNET Hubert, LEGOUPIL Jean-Claude à AMIOT Sylvie, LEONARD Christine à NICOLAÏ Michel, LEPOITTEVIN Gilbert à CROIZER Alain (à partir de 20h00), LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESEIGNEUR Hélène à BOUILLON Jean-Michel, MARIVAUX Isabelle à LOUISET Michel (à partir de 20h20), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, POTTIER Bernard à LETERRIER Richard, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie, ROUSSEAU Roger à MARTIN Yvonne, SEBIRE Nelly à ROUXEL André, SOURISSE Claudine à BURNOUF Hervé, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de 19h40).

Excusés :

BRECY Rolande, BROQUET Patrick, DELAUNAY Sylvie, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSELIN Bernard, GOUREMAN Paul, GUERARD Jacqueline, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LATROUITE Serge, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, POIDEVIN Hugo, REVERT Sandrine, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018 - 096

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Direction des services techniques

Direction des déchets ménagers et assimilés

Suite au départ en retraite d'un agent de l'unité tri, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet (agent de maîtrise et agent de maîtrise principal) en qualité de chef d'équipe tri-affinage.

Suite à la validation de l'organigramme en comité technique du 8 septembre 2017, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe) en qualité d'opérateur comptable.

Direction Infrastructures et Bâtiments

Dans le cadre du départ en retraite du directeur, et afin d'élargir les possibilités de recrutement, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs (ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe) et sur le grade d'ingénieur en chef, à temps complet, en qualité de directeur.

Suite à la validation de l'organigramme en comité technique du 19 janvier 2018, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des techniciens et agents de maîtrise (technicien, technicien principal 2^{ème} classe, technicien principal 1^{ère} classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal) à temps complet en qualité de conseiller technique bâtiment en gestion patrimoniale.

- 1 poste sur le grade d'ingénieur et dans le cadre d'emplois des techniciens (technicien, technicien principal 2^{ème} classe, technicien principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de responsable de service conduite d'opérations et maîtrise d'œuvre en bâtiments.
- 1 poste sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'opérateur comptable.

Direction du cycle de l'eau

Dans le cadre du départ en retraite d'un agent, et afin d'élargir les possibilités de recrutement, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques (adjoint technique, adjoint technique principal 2^{ème} classe, adjoint technique principal 1^{ère} classe) et des agents de maîtrise (agent de maîtrise, agent de maîtrise principal) à temps complet en qualité d'électromécanicien.

Direction Proximité et Aménagement

Direction de l'urbanisme et planification

Dans le cadre du départ en retraite d'un agent, et afin d'élargir les possibilités de recrutement, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés (attaché, attaché principal, attaché hors classe) à temps complet en qualité de directeur.

Dans le cadre de la création du service commun d'instruction des actes d'application du droit des sols proposé par la Communauté d'Agglomération le Cotentin au profit de la commune de La Hague, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet.

Pôle de proximité de La Vallée de l'Ouve

Le retour de la semaine d'école à 4 jours à la rentrée 2018 induit une modification de la durée hebdomadaire de l'emploi des agents. Ainsi, le temps de travail de plusieurs agents du pôle de proximité de la Vallée de l'Ouve va être diminué.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette diminution étant supérieure à 10 %, il est proposé la création de :

- 1 poste d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles – 24h15/35h – école de St Jacques de Néhou,
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles – 19h30/35h – école de Besneville,
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles – 20h00/35h – école d'Orglandes,
- 1 poste d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles – 21h30/35h – école de St Sauveur la Vicomte,
- 1 poste d'adjoint technique – 7h00/35h – école de St Jacques de Néhou.

Lorsque les agents auront été nommés, les postes qu'ils occupent actuellement seront fermés.

Pôle de proximité de Saint Pierre Eglise

Le retour de la semaine d'école à 4 jours conduit à une réorganisation des services concernés et induit également une modification de la durée hebdomadaire de l'emploi des agents.

L'ouverture du nouveau centre socioculturel à Saint Pierre Eglise et notamment l'augmentation de l'amplitude d'ouverture, ainsi que la volonté des élus d'agréer les garderies périscolaires créent de nouveaux besoins en personnel. Ainsi, le temps de travail de plusieurs agents du pôle de proximité de la Saint Pierre Eglise va être augmenté ou diminué.

Il est proposé la modification du temps de travail de :

- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe pour le passer de 14h/35h à 13h15/35h – garderie de Gonnevillle Le Theil,

- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe pour le passer de 12h/35h à 12h30/35h – garderie de St Pierre Eglise (notre dame) et centre socioculturel St Pierre Eglise,

Conformément à la réglementation en vigueur, les augmentations ou diminutions des autres postes étant supérieures à 10 %, il est proposé la création de :

- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe – 12h – garderie de Fermanville
- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe – 13h45 – garderie de Gonnevillle Le Theil
- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe – 9h30 – garderie de St Pierre Eglise (notre dame)
- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe – 9h45 – garderie de Gonnevillle Le Theil et centre socioculturel St Pierre Eglise

Lorsque les agents auront été nommés, les postes qu'ils occupent actuellement seront fermés.

D'autre part, suite à la réussite du concours d'un agent, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade de rédacteur à temps complet.

Lorsque l'agent aura été nommé, le poste qu'il occupe actuellement sera fermé.

Pôle de proximité du Val de Saire

Le retour de la semaine d'école à 4 jours à la rentrée 2018 induit une modification de la durée hebdomadaire de l'emploi des agents. Ainsi, le temps de travail de plusieurs agents du pôle de proximité du Val de Saire va être diminué.

Il est proposé la modification de temps de travail des deux postes suivants :

- Adjoint technique pour les passer de 9h23/35h à 8h30/35h.

Pôle de proximité de Montebourg

Le retour de la semaine d'école à 4 jours conduit à une réorganisation des services concernés et induit également une modification de la durée hebdomadaire de l'emploi des agents.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'augmentation de temps de travail étant supérieure à 10 %, il est proposé la création de :

- 1 poste d'adjoint technique à 28h/35h,
- 1 poste d'adjoint technique à 32h/35h,
- 2 postes d'adjoint technique à temps complet,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet.

D'autre part, suite au départ en retraite d'un agent, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de référent comptable et ressources humaines.

Pôle de proximité des Pieux

Le retour de la semaine d'école à 4 jours conduit à une réorganisation des services concernés et induit également une modification de la durée hebdomadaire de l'emploi des agents.

Il est proposé la modification de temps de travail de :

- 1 poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles pour le passer de 29h/35h à 28h10/35h,
- 1 poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles pour le passer de 33h10/35h à 32h45/35h,
- 1 poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles pour le passer de 26h35/35h à 25h25/35h,
- 1 poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles pour le passer de 27h/35h à 26h25/35h,
- 1 poste d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles pour le passer de 26h35/35h à 26h45/35h.

Conformément à la réglementation en vigueur, la diminution du temps de travail étant supérieure à 10 %, il est proposé la création de :

- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 19h50/35h.

Suite à la validation de l'organigramme en comité technique du 1^{er} décembre 2017, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet en qualité d'agent d'accueil à Port Diélette.

Pôle de proximité de Cœur de Cotentin

Dans le cadre de la réorganisation du service petite enfance, validée en comité technique du 15 juin 2018, suite au départ d'un agent, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des animateurs (animateur, animateur principal 2^{ème} classe, animateur principal 1^{ère} classe) à temps non complet 28h/35h,
- 1 poste d'agent social à temps non complet 32h/35h.

Direction Stratégie et Développement Territorial

Direction Ingénierie stratégique et contractualisation

Suite à la réussite du concours d'un agent, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade de rédacteur à temps complet.

Lorsque l'agent aura été nommé, le poste qu'il occupe actuellement sera fermé.

Direction Transports et mobilités

Suite à la réussite du concours d'un agent, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'ingénieur en chef.

Lorsque l'agent aura été nommé, le poste qu'il occupe actuellement sera fermé.

Direction de la communication

Suite à la validation de l'organigramme de la direction de la communication en comité technique du 9 mars 2018, il est proposé la création de :

- 1 poste sur les grades d'attaché, d'attaché territorial, ingénieur et ingénieur principal à temps complet en qualité de chargé.e de projets communication.
- 1 poste dans les cadres d'emplois de rédacteurs et techniciens (rédacteur, rédacteur principal 2^{ème} classe, rédacteur principal 1^{ère} classe, technicien, technicien principal 2^{ème} classe, technicien principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de chargé.e de projets créatifs.

Direction des finances

Direction du budget

Suite à la validation de l'organigramme de la direction du budget en comité technique du 15 juin 2018, et afin d'élargir les possibilités de recrutements, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe) et des rédacteurs (rédacteur, rédacteur principal 2^{ème} classe, rédacteur principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller.ère technique des opérations budgétaires.

Direction de l'administration générale

Centre de ressources administratives et financières

Suite à la validation de l'organigramme du pôle de l'administration générale en comité technique du 1^{er} décembre 2017, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe) à temps complet.

Promotion interne et avancements de grade

Au titre de la promotion interne et des avancements de grade pour l'année 2018, il est proposé la création des postes suivants :

- 3 postes d'attaché principal,
- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe,
- 3 postes de technicien principal 2^{ème} classe,
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants,
- 6 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe,
- 29 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe,
- 43 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe,
- 52 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe,
- 10 postes d'agent de maîtrise,
- 2 postes d'agent de maîtrise principal,
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe,
- 9 postes d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles.

Les postes ci-dessus listés sont créés à temps complet ou à temps non complet conformément au temps de travail des agents concernés.

Lorsque les agents auront été nommés, les postes qu'ils occupent actuellement seront fermés.

Fermeture des postes vacants

Suite aux transferts de certains agents vers la ville de Cherbourg en Cotentin, aux mutations, aux départs en retraites, mobilités internes, modifications de temps de travail, il est proposé la fermeture des postes suivants :

- 8 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet 24h/35h,
- 5 postes d'adjoint administratif à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet 17h50/35h,
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 12h35/35h,
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 5h40/35h,
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 1h55/35h,
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 6h/35h,
- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet 26h35/35h,
- 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 31h40/35h,
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 17h10/35h,
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 12h55/35h,
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet,
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps non complet 24h/35h,
- 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet,
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste d' ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d' ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet 33h30/35h,
- 2 postes d' ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 4 postes d'attaché territorial à temps complet,
- 1 poste d' ETAPS principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 3 postes de rédacteur à temps complet,
- 3 postes de technicien principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe à temps complet.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis favorable de la commission administration générale,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, (Pour : 166 – Contre : 1 – Abstentions : 28) :

- **Modifie** le tableau tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des agents de maîtrise (agent de maîtrise, agent de maîtrise principal)	1	TC	Ouverture	Direction DMA – chef d'équipe tri affinage
Cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjt adm., adjt adm. Ppal 2 ^{ème} classe, adjt adm. Ppal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction DMA – opérateur comptable
Cadre d'emplois des ingénieurs (ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe) et ingénieur en chef	1	TC	Ouverture	Direction Infrastructures et Bâtiments – Directeur
Cadres d'emplois des techniciens et agents de maîtrise (technicien, technicien principal 2 ^{ème} classe, technicien principal 1 ^{ère} classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal)	1	TC	Ouverture	Direction Infrastructures et Bâtiments – conseiller technique bâtiment en gestion patrimoniale
Ingénieur et cadre d'emplois des techniciens (technicien, technicien principal 2 ^{ème} classe, technicien principal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction Infrastructures et Bâtiments – Responsable de service conduite d'opérations et MO Bâtiments
Cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction Infrastructures et Bâtiments – opérateur comptable

Cadre d'emplois des adjoints techniques (adjt tech., adjt tech. Ppal 2 ^{ème} classe, adjt tech. Ppal 1 ^{ère} classe) et cadre d'emplois des agents de maîtrise (agent de maîtrise, agent de maîtrise principal)	1	TC	Ouverture	Direction du cycle de l'eau - électromécanicien
Cadre d'emplois des attachés (attaché, attaché principal, attaché hors classe)	1	TC	Ouverture	Direction Urbanisme et planification – directeur
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	TC	Ouverture	Direction Urbanisme et planification – service commun ADS
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	1	24h15/35h	Ouverture	PP Vallée de l'Ouve
ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	19h30/35h	Ouverture	PP Vallée de l'Ouve
ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	20h/35h	Ouverture	PP Vallée de l'Ouve
ATSEM 1 ^{ère} classe	1	21h30/35h	Ouverture	PP Vallée de l'Ouve
Adjoint technique	1	7h/35h	Ouverture	PP Vallée de l'Ouve
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	13h15/35h	Modification temps de travail	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	12h30/35h	Modification temps de travail	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	12h/35h	Ouverture	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	13h45/35h	Ouverture	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	9h30/35h	Ouverture	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	9h45/35h	Ouverture	PP Saint Pierre Eglise
Rédacteur	1	TC	Ouverture	PP Saint Pierre Eglise
Adjoint technique	2	8h30/35h	Modification temps de travail	PP Val de Saire
Adjoint technique	1	28h/35h	Ouverture	PP de Montebourg
Adjoint technique	1	32h/35h	Ouverture	PP de Montebourg
Adjoint technique	2	TC	Ouverture	PP de Montebourg
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1	TC	Ouverture	PP de Montebourg
Cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjt adm., adjt adm. Ppal 2 ^{ème} classe, adjt adm. Ppal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	PP de Montebourg – référent comptable et RH
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	28h10/35h	Modification temps de travail	PP Les Pieux

ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	32h45/35h	Modification temps de travail	PP Les Pieux
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	25h25/35h	Modification temps de travail	PP Les Pieux
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	26h25/35h	Modification temps de travail	PP Les Pieux
ATSEM 1 ^{ère} classe	1	26h45/35h	Modification temps de travail	PP Les Pieux
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	19h50/35h	Ouverture	PP Les Pieux
Adjoint administratif	1	TC	Ouverture	PP Les Pieux
Cadre d'emplois des animateurs (animateur, animateur principal 2 ^{ème} classe, animateur principal 1 ^{ère} classe)	1	28h/35h	Ouverture	PP Cœur de Cotentin
Agent social	1	32h/35h	Ouverture	PP Cœur de Cotentin
Rédacteur	1	TC	Ouverture	Direction Stratégie et Développement Territorial – réussite concours
Ingénieur en chef	1	TC	Ouverture	Direction Stratégie et Développement Territorial – réussite concours
Cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs (adjt adm. Adjt adm. Ppal 2 ^{ème} classe, Adjt adm. Ppal 1 ^{ère} classe – rédacteur, rédacteur ppal 2 ^{ème} classe, rédacteur ppal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction du budget
Attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	1	TC	Ouverture	Direction communication – chargé.e de projets communication
Cadres d'emplois des rédacteurs et techniciens (rédacteur, rédacteur principal 2 ^{ème} classe, rédacteur principal 1 ^{ère} classe, technicien, technicien principal 2 ^{ème} classe, technicien principal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction communication – chargé.e de projets créatifs

Cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjt adm., adjt adm. Ppal 2 ^{ème} classe, adjt adm. Ppal 1 ^{ère} classe)	1	TC	Ouverture	Direction de l'administration générale – CRAF
Attaché principal	3	TC	Ouverture	Avancement de grade
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	TC	Ouverture	Avancement de grade
Technicien principal 2 ^{ème} classe	3	TC	Ouverture	Avancement de grade
Educateur principal jeunes enfants	1	TC	Ouverture	Avancement de grade
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	6	TC	Ouverture	Avancement de grade
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	29	TC	Ouverture	Avancement de grade
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	43	TC	Ouverture	Avancement de grade
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	52	TC	Ouverture	Avancement de grade
Agent de maîtrise	10	TC	Ouverture	Promotion interne
Agent de maîtrise principal	2	TC	Ouverture	Avancement de grade
Auxiliaire de puériculture principal 1 ^{ère} classe	1	TC	Ouverture	Avancement de grade
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	9	TC	Ouverture	Avancement de grade
Adjoint adm. ppal de 1 ^{ère} classe	8	TC	Fermeture	
Adjoint adm. ppal de 2 ^{ème} classe	1	24h/35	Fermeture	
Adjoint adm. Territorial	5	TC	Fermeture	
Adjoint adm. Territorial	1	17h30/35h	Fermeture	
Adjoint d'animation territorial	1	12h35/35h	Fermeture	
Adjoint d'animation territorial	1	5h40/35h	Fermeture	
Adjoint d'animation territorial	2	1h55/35h	Fermeture	
Adjoint d'animation territorial	1	6h/35h	Fermeture	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	TC	Fermeture	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	26h35/35h	Fermeture	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	TC	Fermeture	
Adjoint technique territorial	1	31h40/35h	Fermeture	
Adjoint technique territorial	1	17h10/35h	Fermeture	
Adjoint technique territorial	1	12h55/35h	Fermeture	
Adjoint technique territorial	1	TC	Fermeture	

Agent de maîtrise	1	24h/35h	Fermeture	
Agent de maîtrise	2	TC	Fermeture	
Agent de maîtrise principal	1	TC	Fermeture	
Animateur principal 2ème classe	1	TC	Fermeture	
ATSEM principal 1ère classe	1	TC	Fermeture	
ATSEM principal 2ème classe	1	33h30/35h	Fermeture	
ATSEM principal 2ème classe	2	TC	Fermeture	
Attaché Principal	4	TC	Fermeture	
ETAPS principal 1ère classe	1	TC	Fermeture	
Rédacteur principal 1ère classe	1	TC	Fermeture	
Rédacteur principal 2ème classe	1	TC	Fermeture	
Rédacteur territorial	3	TC	Fermeture	
Technicien principal 1ère classe	3	TC	Fermeture	
Technicien principal 2ème classe	1	TC	Fermeture	

- **Dit que** pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégorie B (rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe, technicien, technicien principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe) et A (attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal) peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement.
- **Arrête** le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- **Dit** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal 2018,
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 17/07/2018
et publication ou notification
du : 06/07/2018



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

ANNEXE TABLEAU DES EMPLOIS 28/06/2018

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	--------------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

DGS d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants	A	1	0	0
DGA des services des communes de 150 000 à 400 000 habitants	A	6	2	0
Administrateur hors classe	A	1	0	0
Administrateur territorial	A	2	0	0
Directeur territorial	A	1	1	0
Attaché hors classe	A	2	2	0
Attaché Principal	A	18	13	0
Attaché territorial	A	30	20	3
Secrétaire de mairie	A	1	1	1
Rédacteur principal 1ère classe	B	17	13	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	9	8	0
Rédacteur territorial	B	21	11	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	39	9	1
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	59	50	8
Adjoint administratif territorial	C	56	40	9
TOTAL		263	170	24

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1re classe	B	3	3	1
Animateur principal de 2ème classe	B	0	0	0
Animateur	B	6	2	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	9	8	4
Adjoint d'animation territorial	C	59	17	12
TOTAL		77	30	18

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur en chef	A	1	0	0
Ingénieur hors classe	A	3	2	0
Ingénieur Principal	A	10	8	0
Ingénieur territorial	A	20	13	0
Technicien Principal 1ère classe	B	17	16	1
Technicien principal 2ème classe	B	14	11	0
Technicien territorial	B	23	19	1
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	163	108	0
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	196	133	31
Adjoint technique territorial	C	213	162	76
Agent de maîtrise Principal	C	32	30	1
Agent de maîtrise	C	52	36	2
TOTAL		744	538	112

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Puéricultrice classe supérieure	A	3	3	0
Educateur principal jeunes enfants	B	9	8	3
Educateur jeunes enfants	B	3	3	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	16	15	3
ATSEM Principal de 1ère classe	C	17	3	2
ATSEM Principal de 2ème classe	C	19	16	16
ATSEM 1ère classe	C	1	0	0
Agent social principal 2ème classe	C	4	4	1
Agent social territorial	C	12	8	4
TOTAL		85	60	29

FILIERE SPORTIVE

ETAPS Principal 1ère classe	B	4	4	0
ETAPS Principal 2ème classe	B	3	3	0
ETAPS	B	6	6	0
TOTAL		13	13	0

FILIERE CULTURELLE

Ass. d'Ens. Artist. Principal 1ère classe	B	14	9	6
Ass. d'Ens. Artist. Principal 2ème classe	B	13	10	10
Ass. d'Ens. Artistique	B	4	4	4
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	1	0
TOTAL		32	24	20

HORS FILIERE

Maître de Port	B	1	1	0
Maître de Port Adjoint	B	1	1	0
Sans grade - CDI Droit privé		11	8	0
TOTAL		13	10	0

TOTAL GENERAL		1227	845	203
----------------------	--	-------------	------------	------------